

Lancement des Trophées Hérit'Âge, le concours qui relie les générations

Trophée des Associations Hérit'âge, agir ensemble avec l'énergie de toutes les générations

En déclinaison de la politique d'action sociale de l'Assurance retraite, la Carsat Centre Ouest lance la première édition régionale des Trophées Hérit'Âge. Ce concours destiné aux associations du Limousin et Poitou-Charentes vise à récompenser les projets qui mobilisent les retraités au service du lien intergénérationnel, du patrimoine et de la solidarité locale. Avec un soutien financier et un accompagnement en visibilité, ces trophées sont **opportunité unique pour les associations d'amplifier l'impact de leurs actions et de rayonner sur leur territoire**. Tous les détails sur le concours et les modalités de participation sont disponibles sur le site www.carsat-centreouest.fr.

La Carsat organise sa 1^{ère} édition des
Trophées des Associations
Hérit'Âge
Agir ensemble avec l'énergie
de toutes les générations

Déposez votre candidature avant
le 15 Octobre
Plus d'informations sur
carsat-centreouest.fr

pb POUR BIEN VIEILLIR | l'assurance retraite CENTRE OUEST | Carsat Retraite & Santé au travail CENTRE OUEST

carsat-centreouest.fr

CONTACT PRESSE

Vanessa GODARD

Responsable marketing communication
vanessa.godard@carsat-centreouest.fr
06 68 67 14 76

Margaux GUERIN

Sous-Directrice Action sanitaire & sociale
margaux.guerin@carsat-centreouest.fr

Service communication

communication@carsat-centreouest.fr

Votre interlocuteur en région pour :



Suivez-nous sur :



Sommaire

Faciliter le passage à la retraite et encourager l'engagement bénévole des séniors

page 1

Un concours inédit en Centre Ouest

page 1

Pourquoi candidater ?

page 2

S'informer et déposer un dossier

page 2-3

A propos de la Carsat Centre Ouest

Pages 4-5

La Carsat est un organisme
de la Sécurité sociale

la sécurité
sociale



Lancement des Trophées Hérit'Âge, le concours qui relie les générations.

Faciliter le passage à la retraite et encourager l'engagement bénévole des seniors

Le départ à la retraite représente une transition majeure, parfois délicate, marquée par des changements profonds dans le rythme de vie et les relations sociales. Consciente de ces enjeux, l'Assurance retraite s'engage activement, à travers sa politique d'action sociale, pour répondre au défi posé par la loi du 8 avril 2024 : construire une société inclusive, tournée vers le « bien vieillir » et l'autonomie.

Dans cette dynamique, elle soutient le développement du bénévolat, véritable levier pour prévenir l'isolement, renforcer les liens intergénérationnels et favoriser un vieillissement actif. S'impliquer dans une association permet aux retraités de tisser de nouvelles relations, de se sentir utiles et de s'épanouir dans des projets porteurs de sens.

Pourtant, sur le terrain, de nombreux acteurs constatent une fragilisation du tissu associatif local et une difficulté croissante à mobiliser des bénévoles. C'est dans ce contexte que la Commission d'action sociale de la Carsat Centre Ouest a choisi d'agir concrètement en lançant une initiative destinée à mettre en lumière les associations du territoire et à valoriser l'engagement bénévole des retraités. Cette action vise à renforcer la reconnaissance de leur contribution essentielle au vivre-ensemble et à encourager de nouveaux engagements.

Un concours inédit en Centre Ouest

Les Trophées Hérit'Âge se distinguent par leur approche unique en Centre Ouest, associant reconnaissance publique, soutien financier et valorisation des initiatives associatives à fort impact social et culturel. Ce concours, centré sur le **lien intergénérationnel et la mobilisation des retraités bénévoles**, n'existait pas jusqu'alors en Limousin et Poitou-Charentes. Il permet de récompenser non seulement l'engagement bénévole, mais aussi la capacité des associations à innover, à transmettre un patrimoine matériel et immatériel et à renforcer la cohésion sociale sur leur territoire.

Il poursuit ainsi plusieurs objectifs complémentaires :

- Valoriser l'engagement des bénévoles retraités dans la vie associative.
- Encourager des initiatives innovantes favorisant le lien intergénérationnel.
- Soutenir financièrement des projets d'intérêt général ancrés dans la vie locale.
- Promouvoir la transmission de savoirs, la préservation du patrimoine et la solidarité de proximité.

Lancement des Trophées Hérit'Âge, le concours qui relie les générations.

Pourquoi candidater ?

C'est une opportunité unique de mettre en lumière des initiatives locales qui rapprochent les générations et font rayonner nos valeurs de solidarité. Au-delà de la reconnaissance et valorisation par la Carsat, les lauréats bénéficieront d'un soutien financier pour accompagner le développement de leur association ou la pérennité des projets.

Une dotation globale exceptionnelle de 85 000 euros !

Les lauréats des Trophées « Hérit'Âge » recevront un prix individuel compris entre **3 500 € et 5 000 €**, répartis sur une **vingtaine de récompenses** couvrant les trois grandes thématiques du concours.

S'informer et déposer un dossier

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à **toutes les associations loi 1901 d'intérêt général situées dans l'un des 7 départements** du ressort de la Carsat Centre Ouest : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne.

En complément de la localisation géographique, quelques critères supplémentaires sont à remplir pour prétendre à un dépôt de dossier :

- Avoir agi concrètement **en 2024 ou 2025** en faveur du renforcement du **lien intergénérationnel** (en interne ou en direction du public)
- S'appuyer directement sur la **participation de retraités bénévoles**
- S'inscrire dans **une des 3 thématiques** suivantes :
 - **Transmission des savoirs et de la mémoire,**
 - **Identité du Centre Ouest : culture et patrimoine,**
 - **Solidarité de proximité : entraide et faire ensemble.**

Toutes les précisions concernant les conditions d'éligibilité sont détaillées via la [Règlement du concours](#) disponible sur le site internet www.carsat-centreouest.fr.

Lancement des Trophées Hérit'Âge, le concours qui relie les générations.

Comment candidater ?

Les participants intéressés devront remplir le dossier de candidature téléchargeable sur le site de la Carsat Centre Ouest : www.carsat-centreouest.fr avant le **15 octobre 2025** à minuit.

Le dossier est à transmettre uniquement par mail en mentionnant obligatoirement dans l'objet la thématique dans laquelle il concourt à l'adresse mail suivante : appelaprojetpreventionpa@carsat-centreouest.fr.

Après analyse des candidatures par le jury en octobre et novembre, la cérémonie de remise des prix aura lieu le 18 décembre à Limoges.

En bref

- **Quoi ?** Concours Trophée Hérit'Âge 2025 par la Carsat Centre Ouest
- **Pour qui ?** Associations du Limousin et Poitou-Charentes impliquant des bénévoles seniors
- **Thématiques ?** Transmission des savoirs, patrimoine/identité, solidarité de proximité
- **Dotations ?** Jusqu'à 5 000 € par projet + Coup de cœur du jury
- **Date limite ?** 15 octobre 2025
- **Remise des prix ?** 18 décembre 2025 à Limoges

Les missions de la Carsat Centre Ouest

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS ET INDÉPENDANTS



LA CARSAT CONTRIBUE A LA COUVERTURE DE 3 GRANDS RISQUES :

- ▶ **VIEILLESSE**, pour le compte de l'Assurance Retraite.
- ▶ **MALADIE**, pour le compte de l'Assurance Maladie.
- ▶ **RISQUES PROFESSIONNELS**, pour le compte de l'Assurance accidents du travail et maladies professionnelles.

LA PRÉPARATION ET LE PAIEMENT DES RETRAITES

AUPRÈS DES ACTIFS

Tout au long de l'activité professionnelle, la Carsat Centre Ouest œuvre aux côtés des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants pour garantir la fiabilité de leur carrière, nécessaire au calcul de leur future retraite. La fiabilisation s'opère dans une logique inter-régimes, grâce au Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) pour l'ensemble des régimes de retraite.

AUPRÈS DES RETRAITÉS

Elle assure le versement des prestations selon un calendrier de paiement fixé chaque année. Elle prend en charge les changements de situation lorsqu'ils surviennent au Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) pour l'ensemble des régimes de retraite.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURÉS FRAGILISÉS PAR UN PROBLÈME DE SANTÉ OU DE PERTE D'AUTONOMIE

La Carsat conseille et accompagne les seniors dans la prévention du bien vieillir à domicile.

Elle aide aussi les plus vulnérables à prévenir leur perte d'autonomie et les accompagne par des offres adaptées, individuelles ou collectives ; par le financement d'initiatives territoriales innovantes en faveur du bien vieillir ainsi que par des soutiens financiers en matière d'adaptation du logement.

Le service social intervient, dans une démarche proactive auprès des assurés du Régime général confrontés à une problématique de santé dont les conséquences impactent leur vie professionnelle et/ou personnelle.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Carsat agit au sein même des entreprises en favorisant les démarches de prévention des risques professionnels.

Des équipes de contrôleurs et de préventeurs sillonnent chaque jour le territoire pour conseiller, informer et former les employeurs sur la réglementation et les aides possibles pour améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs.

Une démarche qui vise à prévenir les accidents de travail et les maladies professionnels afin de réduire leur nombre, leur gravité et d'améliorer les conditions de travail.

Nos chiffres clés

Engagement, proximité et innovation :
+ de chiffres et d'actions à découvrir dans notre [bilan 2024](#)

Assurance Retraite

605 256

retraités payés par la Carsat
Centre-Ouest au 31/12/2025

74,1 ans

âge moyen des retraités

51 181

assurés reçus en visite
spontanée ou sur rendez-
vous en agence

6,1
milliards d'€

de prestations légales
vieillesse versées

Action sanitaire et sociale

16,2

millions d'€

d'aides individuelles
versées dans le cadre du
maintien à domicile

16 960

retraités ayant bénéficié
d'une aide individuelle de
l'action sociale retraite

4 646

retraités ayant participé à
des actions collectives

12 837

assurés ayant bénéficié
d'un accompagnement
individuel ou collectif
du Service Social

Assurance Risques professionnels

3,86

millions d'€

d'aides financières versées
aux entreprises

1,66

millions d'€

versés dans le cadre de
l'aide à la prévention du
risque ergonomique

89 818

notifications de taux
envoyées aux
établissements

4 042

journées d'intervention
prévention en entreprise

Nos Ressources

761

salariés en CDI

28

salariés en CDD

91 %

de télétravailleurs